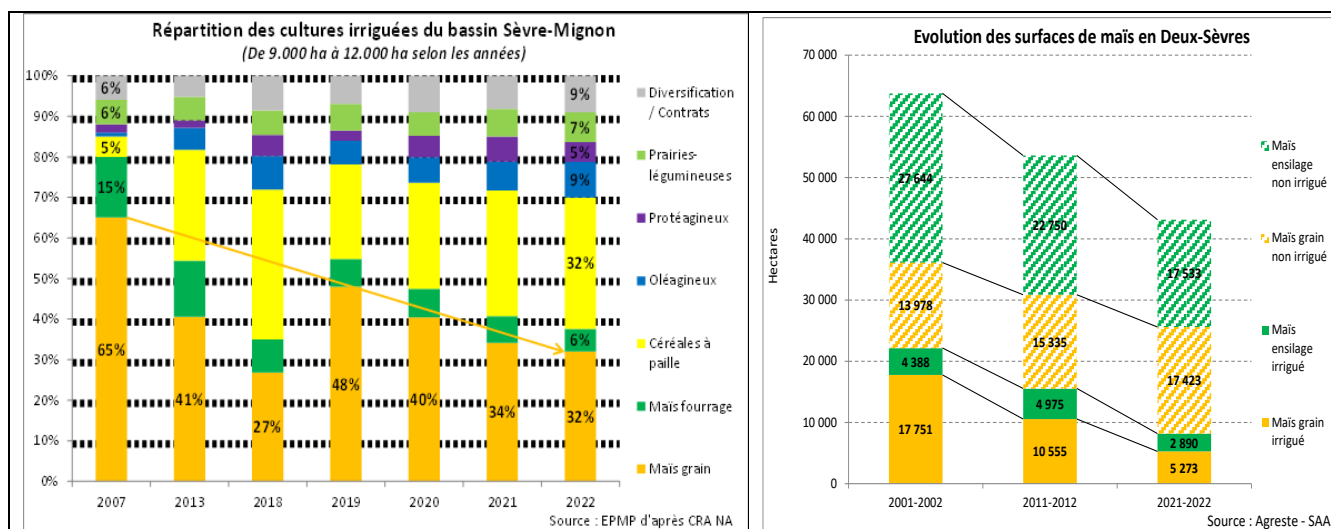


FICHE 2 : BAISSÉ DES SURFACES DE MAÏS IRRIGUÉ ET DÉVELOPPEMENT DES CULTURES DE DIVERSIFICATION



Le maïs grain, qui représentait plus de 80 % des surfaces irriguées au début des années 2000, n'en occupe plus qu'un tiers aujourd'hui. En deux-Sèvres et dans le département de l'ex-Poitou-Charentes, les surfaces de maïs irrigué (grain et ensilage) ont été divisées par deux depuis 10 ans et par presque trois depuis 20 ans.

Sur le bassin Sèvre-Mignon, le maïs irrigué a été remplacé par des céréales d'hiver arrosées au printemps, avant la période des restrictions fréquentes (mi-juillet), mais aussi par des cultures permettant de dégager un meilleur revenu avec moins d'eau : protéines végétales, semences, vergers, maraîchage... Le maïs ensilage et les prairies irriguées (luzerne, méteils...) permettent l'autonomie fourragère des polyculteurs-éleveurs, qui représentent presque la moitié des irrigants.

Exemple de diversification : des opérateurs et coopératives du bassin se sont alliés pour monter une filière locale de soja non-OGM (environ 10 000 ha) pour l'alimentation des troupeaux du territoire. Cela va renforcer les cahiers des charges de produits « alimentation locale non-OGM » comme le beurre AOP, les fromages de chèvre, la viande, etc... 10 000 ha de soja non-OGM qui ne sont plus importés, c'est près de 5 800 ha de forêt amazonienne qui ne seront pas arrachés. Le projet vise donc à produire ici, plutôt que d'importer des denrées produites dans des conditions catastrophiques pour la planète et les peuples autochtones de l'autre côté de l'Atlantique.